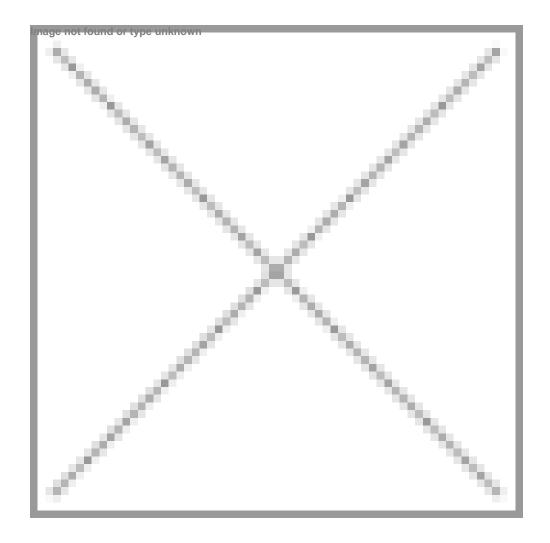
Anémomètre électronique approuvé par laaf.



Anémomètre électronique approuvé par laaf. Il peut être réglé en 5,10 ou 13 secondes, équipé d'un trépied télescopique, d'un affichage numérique visible par tout temps, résistant à la lumière. Possibilité de transmettre les données directement au système de chronométrage produit par Finishlynx et adopté par la Fédération italienne d'athlétisme léger.

